

Réseau
Québécois des
Groupes
Écologistes



Planification stratégique du RQGE, 2012 – 2017

Adoptée par l'AGA 2012

Présentée aux membres du CA le 16 février

Lac-à-l'Épaulé, le 22 octobre 2011

Révisée le 8 février 2012

Déposée au CA du RQGE le 16 février 2012

Révisée le 6 mars 2012

**Déposée pour adoption au CA du RQGE le
13 mars 2012, mise en dépôt.**

**Modifiée et adoptée en CA extraordinaire le
27 mars 2012**

Modifiée et adoptée à l'assemblée générale annuelle du 12 mai 2012

Préparé par

Jacinthe Leblanc, présidente

Danie Royer, vice-présidente

Bruno Massé, coordonnateur général

Anipier Maheu, coordonnatrice aux communications

et à la vie associative

0. La durée de la planification stratégique

Cinq ans, de mai 2012 à mai 2017

1. La mission

Le RQGE est un outil de réseautage pour ses membres voués à la protection de l'environnement et à l'émergence d'une société écologique. L'organisme facilite les communications entre les groupes de base ainsi que leur rayonnement. Créateur d'espaces de discussion et d'action, le RQGE revendique une reconnaissance concrète pour le mouvement environnemental et ses apports à la protection du patrimoine naturel, la conservation des ressources, la santé et la sécurité civique publique ainsi qu'au mieux-être de la société québécoise. Le RQGE se veut un pont entre les groupes écologistes et les autres acteurs sociaux de la société québécoise.

2. Les valeurs

Les trois valeurs proposées font la synthèse des huit valeurs de l'ancienne planification stratégique.

Valeurs de la dernière planification	Valeurs proposées
<ul style="list-style-type: none"> • Indépendance • Intégrité • Démocratie • Audace • Solidarité • Représentativité • Principe de précaution • Respect de la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> • L'autonomie • La solidarité • Le respect de la nature

3. Les axes

De nouveaux axes ont été proposés lors du Lac-à-l'épaule d'octobre 2011.

Axes de l'ancienne planification	Axes proposés
<ul style="list-style-type: none"> - Gouvernance et vie associative - Réseautage interne et communications - Expertise et transversalité - Solidarités multisectorielles 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la capacité d'action et de mobilisation des membres du RQGE - Contribuer à l'émergence d'alternatives écologiques et sociales - Assurer la pérennité du Réseau

4. Les objectifs

Axe 1. Augmenter la capacité d'action et de mobilisation des membres du RQGE	Axe 2. Contribuer à l'émergence d'alternatives écologiques et sociales	Axe 3. Assurer la pérennité du Réseau
<ol style="list-style-type: none"> 1. Améliorer la connaissance des membres et du Réseau 2. Assurer un leadership pour la reconnaissance des groupes écologistes, en particulier les groupes d'ACA en environnement 3. Assurer la veille des dossiers 4. Améliorer les services aux membres 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Améliorer la cohésion du mouvement environnemental 2. Intégrer l'approche des droits humains en environnement 3. Contribuer au développement et à la diffusion d'une culture critique et analytique 4. Diffuser la mission du RQGE auprès des acteurs-clefs 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Améliorer l'accueil des nouveaux membres du CA et des stagiaires 2. Reconnaître la contribution des personnes (membres, bénévoles, CA, personnel) au Réseau 3. Veiller à la pérennité du CA 4. Assurer la pérennité de l'organisme 5. Assurer le suivi de la planification stratégique 6. Travailler à la croissance du membership

5. Canevas de travail

Nous reprenons chacun des axes et déclinons les objectifs avec des actions concrètes. Il y a 44 actions.

Axe I. Augmenter la capacité d'action et de mobilisation des membres du RQGE

Plan d'action

Année	2012		2013			2014			2015			2016			2017
	2e	3e	1er	2e	3e	1er	2e	3e	1er	2e	3e	1er	2e	3e	1er
1. Améliorer la connaissance des membres et du Réseau															
1.1 Diffuser l'historique du Réseau (documents et formations)															
1.2 Diriger une recherche sur le mouvement environnemental québécois actuel															
1.3 Améliorer les documents (« kit ») d'accueil aux nouveaux membres															
1.4 Diffuser l'information des membres via le site Web															
1.5 Maintenir et améliorer les processus démocratiques de prises de décision (encourager les membres à y participer activement)															
2. Assurer un leadership pour la reconnaissance des groupes écologistes, en particulier les groupes d'ACA en environnement															
2.1 Mobiliser et concerter groupes et alliés sur le sujet (information, outils, formation, etc.)															
2.2 Effectuer des pressions publiques pour la reconnaissance des groupes															
3. Assurer la veille des dossiers															
3.1 Suivi des politiques des différents paliers gouvernementaux municipaux, provinciaux et fédéraux.															

Planification stratégique RQGE 2012-2017 (dépôt AGA 2012)

3.2 Établir des relations stratégiques avec les ministères																		
3.3 Maintenir une veille et diffuser de l'actualité environnementale, incluant une veille des projets de lois à incidences environnementales. Faire le suivi des commissions parlementaires et autres mécanismes de consultations citoyennes et environnementales.																		
3.4 Veiller à ce qu'aucun dossier ne soit échappé par l'ensemble des membres du Réseau																		
4. Améliorer les services aux membres																		
4.1 Assurer et améliorer la visibilité des membres																		
4.2 Développer, promouvoir et faire le suivi de la boîte à outils																		
4.3 Accompagner les membres lorsque possible (représentation, mémoire, planification stratégique, plan de communication, etc.)																		
4.4 Offrir un soutien organisationnel lorsque possible (ex. locaux, animation, prise de note, compte-rendu, diffusion, appuis, communiqué de presse, mémoire, représentation en chambre, représentation politique, etc.) dans la concertation sur des dossiers priorités par les membres																		
4.5 Animer les caucus selon les besoins des membres																		

Axe II. Contribuer à l'émergence d'alternatives écologiques et sociales

Plan d'action

Année	2012		2013			2014			2015			2016			2017
Trimestre	2e	3e	1er	2e	3e	1er	2e	3e	1er	2e	3e	1er	2e	3e	1er
1. Améliorer la cohésion du mouvement environnemental															
1.1 Promouvoir les pratiques solidaires et démocratiques (via outils et formations)															
1.2 Créer des espaces de communication et de concertation (ex. listes de diffusion, AGA)															
1.3 Développer et offrir une expertise en pratiques solidaires et démocratiques (ex. animation, concertation, planification, médiation)															
1.4 Contribuer aux coalitions thématiques correspondant aux valeurs du RQGE															
2. Intégrer l'approche des droits humains en environnement															
2.1 Produire des analyses qui intègrent l'approche de droits humains en environnement															
2.2 Poursuivre un partenariat avec la Ligue des droits et libertés															
3. Contribuer au développement et à la diffusion d'une culture critique et analytique															
3.1 Développer et entretenir des partenariats avec universités (ex. chaires de recherche, groupes de recherche indépendants (ex. IRIS), groupes sociaux, groupes environnementaux, médias autonomes [ex. GaiaPresse])															
3.2 Travailler à l'élaboration et à la communication de documents d'analyses (style « Bouquet écologique »)															
3.3 Engager une réflexion sur l'habitation du territoire															

Planification stratégique RQGE 2012-2017 (dépôt AGA 2012)

3.4 Encourager la recherche et la recherche-action en fonction des dossiers priorisés par les membres																				
3.5 Développer une approche plus ludique dans nos critiques																				
3.6 Engager une réflexion sur la diversité des tactiques (diverses formes d’agir, violence VS non-violence, éducation légale, etc.)																				
3.7 Former les membres aux diverses approches d’action en environnement																				
4. Diffuser la mission du RQGE auprès des acteurs clés																				
4.1 Développer de meilleures relations avec les médias (journalistes clés)																				
4.2 Améliorer la reconnaissance politique du RQGE sur la scène publique																				
4.3 Assurer une représentation du Réseau dans divers événements (ex. manifestations, kiosques, ateliers, conférences, panel, lancements, etc.)																				
4.4 Veiller à une bonne compréhension du rôle et des intentions du Réseau par l’ensemble du secteur environnemental, entretenir l’échange d’information avec des groupes environnementaux non-membres																				
4.5 Mettre à jour du répertoire des groupes environnementaux du Québec																				

Axe III. Assurer la pérennité du Réseau

Plan d'action

Année	2012		2013			2014			2015			2016			2017
Trimestre	2e	3e	1er	2e	3e	1er	2e	3e	1er	2e	3e	1er	2e	3e	1er
1. Améliorer l'accueil des nouveaux membres du CA et des stagiaires															
1.1 Améliorer/compléter les politiques internes de l'organisme															
1.2 Accompagner les nouveaux membres du CA dans la représentation (parrainage marrainage »)															
1.3 Concevoir des outils alternatifs sur les différents dossiers actifs (capsules audio, vidéos... de formations, conférences, ateliers ; « formation-maison » sur les dossiers ; audio de l'historique) pour assurer une meilleur passation des dossiers															
2. Veiller à la pérennité du CA															
2.1 Recherche active et constante de nouveaux membres au CA, par le CA et par l'équipe. Entretien d'une liste de membres potentiels															
2.2 Veiller au bon fonctionnement du CA (saine gestion, démocratie, application des règlements, contributions à la vie associative)															
2.3 Évaluer annuellement la pertinence d'actualiser les catégories de membres et leur représentativité au sein du CA															
3. Reconnaître la contribution des personnes (membres, bénévoles, CA et personnel)															
3.1 Explorer et mettre en place des façons de valoriser l'implication bénévole au RQGE (ex. certificats de reconnaissance)															
3.2 Souligner périodiquement l'assiduité et le travail du personnel du RQGE (ex. par des lettres de recommandation et de référence).															

Planification stratégique RQGE 2012-2017 (dépôt AGA 2012)

4. Assurer la pérennité de l'organisme															
4.1 Recherche de financement (par projet, communautés religieuses, fondations, dons externes, etc.) dans l'optique de diversifier les sources de financement du Réseau sans compromettre son autonomie															
4.2 Assurer une représentation efficace (par les membres du CA et par les groupes membres) du Réseau															
4.3 Produire des outils de gestion de l'organisme (ex. cahier de charge)															
4.4 Actualiser les règlements généraux															
5. Assurer le suivi de la planification stratégique															
5.1 Faire un suivi périodique des axes, objectifs et actions, en réalisant un plan d'action annuel															
5.2 Préparer la planification suivante															
6. Travailler à la croissance du membership															
6.1 Recruter des nouveaux membres et renforcer l'appartenance au Réseau															